

Le 28 novembre 2016

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

A une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard tenue à la salle de conférence de l'Hôtel de Ville, au 1881, chemin du Village, le lundi 28 novembre 2016, à 13 h, sous la présidence de Madame la Mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers Monique Richard, Mathieu Harkins et Pierre Roy. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Mesdames Chantal Valois, Marjorie Bourbeau et monsieur Jean-Claude Massie ont motivé leur absence.

Monsieur Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Catherine Berbery, adjointe à la direction et aux communications sont également présents.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec le 25 novembre 2016.

Il sera pris en considération, les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Demande de subvention équivalant à 75 % de la valeur des travaux pour la réfection des tronçons des chemins de Montfort, du Tour-du-Lac et la montée d'Argenteuil, en vertu du programme « Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) » du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)
4. Période de questions et commentaires relatifs à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement

Considérant que le quorum est atteint, Madame la Mairesse Lisette Lapointe ouvre la présente assemblée à 13 h 07.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution
2016-11-262
Acceptation de
l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller :
appuyé par le conseiller :
et résolu unanimement :

Mathieu Harkins
Pierre Roy

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

Résolution
2016-11-263
Demande de
subvention
Réhabilitation du
réseau routier

3 Demande de subvention équivalant à 75 % de la valeur des travaux pour la réfection des tronçons des chemins de Montfort, du Tour du Lac et la montée d'Argenteuil, en vertu du programme « Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) » du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

local

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du Volet « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) »;

ATTENDU QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des Pays-d'en-Haut a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Monique Richard
et résolu unanimement

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE

4. Période de questions relatives à l'ordre du jour.

Résolution
2016-11-264

5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère : Monique Richard
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu unanimement :

QUE cette assemblée soit levée à 13 h 10.

ADOPTÉE

Lisette Lapointe
Mairesse

Mathieu Dessureault
Directeur général et secrétaire-trésorier